

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 50045

Numéro SIREN : 477 573 224

Nom ou dénomination : A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2021 sous le numéro de dépôt 2112

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

PYXIA EXPERTISE
Centre d'Affaires Pyxia
17 rue de Villeneuve
BP 50
02202 Soissons Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION

Numéro RCS : 477 573 224

Numéro Gestion : 2004B50045

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 9 rue Eugène Boucher

: 02700 Barisis

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2020

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 23/06/2021

Sous le numéro : 2112

Délivré à Saint-Quentin le 23 juin 2021

Le Greffier,

u

--

COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

**SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION
9 RUE EUGENE BOUCHER
02700 BARISIS AUX BOIS**



SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

**Comptes
Annuels**

Du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

ATTESTATION

Du 01/01/2020 au 31/12/2020



Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION
Pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	1 323 044,54 €
- Chiffre d'affaires	6 720 022,64 €
- Résultat net comptable	239 599,02 €

Fait à Soissons,
Le 08/04/2021.

LANOISELLE WILFRID,
Expert-comptable.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "W. Lanoiselle", written over a horizontal line.

BILAN

Du 01/01/2020 au 31/12/2020



ACTIF	Valeurs au 31/12/20			Valeur au 31/12/19
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 300	3 300		1 356
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	821	821		
Autres immobilisations corporelles	99 287	84 657	14 630	31 303
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	58 010		58 010	54 752
TOTAL (I)	161 417	88 777	72 640	87 411
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	37 843		37 843	50 923
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	660 483		660 483	589 840
Autres (3)	31 683		31 683	32 546
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	519 942		519 942	613 394
Charges constatées d'avance (3)	453		453	666
TOTAL (II)	1 250 405		1 250 405	1 287 369
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	1 411 822	88 777	1 323 045	1 374 781

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Voir l'attestation de l'expert comptable

BILAN

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

**PASSIF**

	Valeur au 31/12/20	Valeur au 31/12/19
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé : 7 600	7 600	7 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	760	760
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	421 715	510 438
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	239 599	281 277
SITUATION NETTE	669 674	800 075
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	669 674	800 075
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 184	16 681
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	572 332	497 141
Dettes fiscales et sociales	62 092	59 711
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	17 762	1 173
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	653 371	574 706
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 323 045	1 374 781
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	653 371	574 706
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Voir l'attestation de l'expert comptable

COMPTES DE RESULTAT

Du 01/01/2020 au 31/12/2020



	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	6 720 023	7 612 083	-892 061	-12
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)				
<i>dont à l'exportation :</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	6 720 023	7 612 083	-892 061	-12
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		1 438	-1 438	-100
Autres produits	7	69	-62	-90
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 720 030	7 613 590	-893 561	-12
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	5 671 187	6 500 462	-829 275	-13
Variation de stocks	13 080	-10 675	23 755	223
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	549 997	592 479	-42 482	-7
Impôts, taxes et versements assimilés	5 541	6 656	-1 115	-17
Salaires et traitements	93 572	78 284	15 289	20
Charges sociales	32 992	28 273	4 719	17
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	18 029	18 623	-593	-3
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		-55 182	55 182	100
Dotations aux provisions				
Autres charges	1	55 191	-55 190	-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 384 400	7 214 110	-829 710	-12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	335 629	399 480	-63 851	-16
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

100165 - SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION
COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Du 01/01/2020 au 31/12/2020



	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	10 378	13 873	-3 495	-25
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	10 378	13 873	-3 495	-25
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-10 378	-13 873	3 495	25
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	325 251	385 606	-60 355	-16
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	2 062	2 697	-635	-24
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 062	2 697	-635	-24
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		2 840	-2 840	-100
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		2 840	-2 840	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 062	-143	2 205	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	87 714	104 187	-16 473	-16
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 722 091	7 616 287	-894 196	-12
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 482 492	7 335 011	-852 519	-12
Bénéfice ou Perte	239 599	281 277	-41 678	-15

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE			NA
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Cf. Liasse		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cf. Liasse		
ETAT DES AMORTISSEMENTS	Cf. Liasse		
ETAT DES DÉPRÉCIATIONS	Cf. Liasse		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	Cf. Liasse		
CRÉDIT BAIL	Cf. Liasse		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ACTIF CIRCULANT - ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	Cf. Liasse		
ENTREPRISES LIÉES			NA
<i>Identité de la société consolidante</i>			
<i>Situation fiscale latente et conditionnelle</i>			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			NA
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	Cf. Liasse		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
<i>Engagements donnés</i>			
<i>Engagements reçus</i>			
<i>Engagements réciproques</i>			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
COMMENTAIRE			NA

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Événements postérieurs à la clôture

Désignation de l'entreprise		SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION		Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	3 300	KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	[] Dont Composants L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	[] Dont Composants M1	KM		KN	
		Installations gales, agents*, aménagements des constructions	[] Dont Composants M2	KP		KQ	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[] Dont Composants M3	KS	821	KT	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	7 509	KW	
		Matériel de transport *		KY	67 661	KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	24 116	LC	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	
	Avances et acomptes			LK		LL	
	TOTAL III			LN	100 108	LO	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
	Autres participations			8U		8V	
	Autres titres immobilisés			1P		1R	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	54 752	1U	
	TOTAL IV			LQ	54 752	LR	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	158 159	ØH		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				par virements de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	
						3	
						4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LW	3 300
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	
		Inst. gales., agents, aménagements divers		IU		MM	
		Matériel de transport		IV		MP	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	
	Avances et acomptes			NC		ND	
	TOTAL III			IY		NG	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	
	Autres participations			IØ		ØX	
	Autres titres immobilisés			11		2B	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	
	TOTAL IV			13		NJ	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK		
						161 417	
						ØM	

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2020						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation. le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	1 944	PF	1 356	PG		PH	3 300	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	821	QA		QB		QC	821	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	5 208	QE	783	QF		QG	5 991	
	Matériel de transport		QH	43 919	QI	13 373	QJ		QK	57 292	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	18 857	QM	2 517	QN		QO	21 374	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	68 804	QV	16 673	QW		QX	85 477	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	70 748	ØP	18 029	ØQ		ØR	88 777	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise		SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION						Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF					
		- financières	UG		UH					
		- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : **SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières	UT	58 010	UV		UW	58 010		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA							
	Autres créances clients	UX	660 483		660 483				
	Créances représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO	ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY	86		86				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	16 474		16 474			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 836		6 836			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	6 873		6 873			
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 414		1 414				
	Charges constatées d'avance	VS	453		453				
	TOTAUX		VT	750 629	VU	692 620	VV	58 010	
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	572 332		572 332						
Personnel et comptes rattachés		8C	9 068		9 068						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 478		9 478						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	42 656		42 656						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	890		890						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 184		1 184						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	17 762		17 762						
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	653 371	VZ	653 371						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD							

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSI				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2020	
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	239 599
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)								WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)								WF	3 650
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option								RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WI	
	Amendes et pénalités								WJ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								I7	87 714
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE								WL	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI								L7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %								I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								ZN	
									WN	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *								SU		
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)								SX		
Zones d'entreprises* (activité exonérée)								SW		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro								M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
								WR	330 963	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)								WW	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								WB	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								I6	
	Majoration d'amortissement*								WZ	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*								XA	
	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)								XX	
	ZFL-TE (art. 44 octies et octies A)								YF	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)								PA		
Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)								L2		
S.I.I.C. (art. 208C)								K3		
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)								1F		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)								PC		
J.E.I. (art. 44 sexies A)								L5		
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)								PA		
Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)								XC		
Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)								PB		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé { dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies) X9 - dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) YA - dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) YB - dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) YI - dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) YL - dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E) YH - dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C) YC - dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D) YD - Créance dégagée par le report en arrière de déficit ZI								YH		
								YC		
								YD		
								ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)								XI	330 963	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL		
RÉSULTAT FISCAL, BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	330 963	

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION				Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	12 651
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓		↓
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	281 277		Dividendes		ZD	281 277		
	Prélèvements sur les réserves		ØE			Autres répartitions		ZE			
						Report à nouveau		ZF			
	TOTAL I		ØF	281 277		TOTAL II		ZH	281 277		
										(NB : le total I doit être égal au total II)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)					J7			YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	3 964	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8	10 388		XQ	10 388	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	29 638	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES			ST	506 007	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								ZJ	549 997	
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	4 407	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS			9Z	1 134	
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								YX	5 541	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	1 317 946	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	694 969	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2020)								ØB	85 714	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *					XP				ZR	
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Ces plus ou moins-values sont à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑧)		⑨				
	Ces plus ou moins-values sont à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)		⑩				
	Ces autres plus-values sont taxables à 19 %		⑪				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION		Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	N-9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS (Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.)					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☒ *Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 12,80 % ²Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ¹Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ¹¹ Entreprises soumises à l'IS² Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ¹	Moins-values à 12,80 % ²	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ³	Solde des moins-values à 12,80 % ⁴
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ¹	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ²	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ³	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ⁴	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⁵	⁶	⁷
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'IS relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 7 600 euros
Siège social : 9 rue Eugène Boucher, 02700 BARISIS
477 573 224 RCS SAINT QUENTIN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 20 AVRIL 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 239 599.02 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	239 599.02 euros
------------------------	------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 661 313.73 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 :
12 000.00 euros, soit 15.79 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 12 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
43 000.00 euros, soit 56.58 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 43 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
370 000.00 euros, soit 486.84 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 370 000.00 euros

Certifié conforme
Le Président



A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 7 600 euros
Siège social : 9 rue Eugène Boucher, 02700 BARISIS
477 573 224 RCS SAINT QUENTIN

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2020

Monsieur Patrice HOUSSET, Président associé de la société A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION, a établi le présent rapport en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6 720 022.64 euros contre 7 612 083.15 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -11.72%

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 7.02 euros contre 1 507.10 euros pour l'exercice précédent

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 5 684 267.61 euros contre 6 489 787.00 euros pour l'exercice précédent

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 549 996.84 euros contre 592 478.79 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -7.17%

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 541.09 euros contre 6 656.45 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16.76%

Le montant des traitements et salaires s'élève à 93 572.32 euros contre 78 283.54 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 19.53%

Le montant des charges sociales s'élève à 32 991.57 euros contre 28 273.04 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 16.69%

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 2 personnes comme à la clôture de l'exercice précédent

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 18 029.46 euros contre 18 622.68 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3.19%

Le montant des autres charges s'élève à 1.38 euros contre 55 191.12 euros pour l'exercice précédent

Les charges d'exploitation se sont élevées à 6 384 400.27 euros contre 7 214 110.31 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11.50%

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 335 629.39 euros contre 399 479.94 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -15.98%

Compte tenu d'un résultat financier de -10 378.02 euros (-13 873.49 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 325 251.37 euros contre 385 606.45 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -15.65%

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés de 87 714.00 euros contre 104 187.00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 239 599.02 euros contre un bénéfice de 281 276.56 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -14.82%

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 323 044.54 euros contre 1 374 780.62 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3.76%

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 239 599.02 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	239 599.02 euros
------------------------	------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 661 313.73 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 669 673.73 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

12 000.00 euros, soit 15.79 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 12 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

43 000.00 euros, soit 56.58 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 43 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

370 000.00 euros, soit 486.84 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 370 000.00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

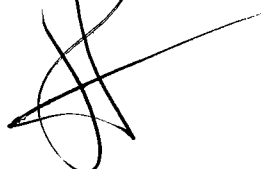
ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Le Président
Patrice HOUSSET



AVS RECYCLYAGE DIFFUSION

9, Rue Eugène BOUCHER
02700 BARISIS AUX BOIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice 2020 clos le 31 Décembre 2020

AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Société par Actions Simplifiée au Capital de 7 600 EUROS

Siège Social :

9, Rue Eugène BOUCHER
02700 BARISIS AUX BOIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

- Exercice 2020 clos le 31 Décembre 2020 -

A l'Assemblée Générale de la Société "AVS RECYCLAGE DIFFUSION",

Opinion

En exécution de la Mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'Audit des Comptes Annuels de la Société "AVS RECYCLAGE DIFFUSION" relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent Rapport.

Nous certifions que les Comptes Annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société "AVS RECYCLAGE DIFFUSION" à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'Audit**

Nous avons effectué notre Audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'Audit des Comptes annuels*" du présent Rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre Mission d'Audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, *sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de notre Rapport*, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur "**L'Annexe COVID-19**", exposée à la **deuxième page** de l'Annexe Comptable, relative à l'impact de la pandémie du **COVID-19** sur les Comptes clos le 31 Décembre 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de **COVID-19** crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des Articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'Audit des Comptes annuels de l'exercice :

- Dans le cadre de nos travaux, nous avons analysé le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes.

D'une manière générale, nous nous sommes assurés du caractère approprié des principes suivis et de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'Audit des Comptes Annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce Rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les Comptes annuels des informations données dans **le Rapport de Gestion du Président**, et dans les autres documents sur la situation financière et les Comptes annuels adressés à l'Actionnaire Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance, avec les Comptes Annuels, des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'Article D. 441-4 du Code de Commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux Comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des Comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de Comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des Comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces Comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les Comptes annuels ont été arrêtés par **le Président**.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'Audit des Comptes annuels

Il nous appartient d'établir un Rapport sur les Comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un Audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des Comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un Audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet Audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les Comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'Audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'Audit afin de définir des procédures d'Audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les Comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son Rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son Rapport sur les informations fournies dans les Comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

- il apprécie la présentation d'ensemble des Comptes annuels et évalue si les Comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN,
Le 6 Avril 2021.

Pour CHD AUDIT-HAUTS DE FRANCE

Ibrahima SOW

Commissaire aux Comptes
Zone Commerciale - Rue des Moines
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN



BILAN

Du 01/01/2020 au 31/12/2020



ACTIF	Valeurs au 31/12/20			Valeur au 31/12/19
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 300	3 300		1 356
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	821	821		
Autres immobilisations corporelles	99 287	84 657	14 630	31 303
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	58 010		58 010	54 752
TOTAL (I)	161 417	88 777	72 640	87 411
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	37 843		37 843	50 923
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3) Commissaire aux Comptes inscrit	660 483		660 483	589 840
Clients douteux litigieux (3)				
Clients Factures à payer (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)	86		86	
Créances fiscales et sociales (3)	30 183		30 183	31 108
Autres créances (3)	714		714	1 437
Groupe et associés (3)				
Débiteurs divers (3)	700		700	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	519 942		519 942	613 394
Charges constatées d'avance (3)	453		453	666
TOTAL (II)	1 250 405		1 250 405	1 287 369
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	1 411 822	88 777	1 323 045	1 374 781

1) Dont droit au bail

2) Dont à moins d'un an (brut)

3) Dont à plus d'un an (brut)

Voir l'attestation de l'expert comptable

BILAN

Du 01/01/2020 au 31/12/2020



PASSIF	Valeur au 31/12/20	Valeur au 31/12/19
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé :	7 600	7 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	760	760
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	421 715	510 438
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	239 599	281 277
SITUATION NETTE	669 674	800 075
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	669 674	800 075
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	1 184	16 681
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	476 315	473 449
Fournisseurs, factures non parvenues	96 017	23 693
Dettes fiscales et sociales	62 092	59 711
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	17 762	1 173
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	653 371	574 706
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 323 045	1 374 781
	653 371	574 706

1) Dont à plus d'un an
1) Dont à moins d'un an
2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
3) Dont emprunts participatifs

Voir l'attestation de l'expert comptable

COMPTE DE RESULTAT

Du 01/01/2020 au 31/12/2020



	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>	6 720 023	7 612 083	-892 061	-12
Production vendue de biens <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue de services <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue de travaux <i>dont à l'exportation :</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	6 720 023	7 612 083	-892 061	-12
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		1 438	-1 438	-100
Autres produits	7	69	-62	-90
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 720 030	7 613 590	-893 561	-12
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	5 671 187	6 500 462	-829 275	-13
Variation de stocks	13 080	-10 675	23 755	223
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	549 997	592 479	-42 482	-7
Impôts, taxes et versements assimilés	5 541	6 656	-1 115	-17
Salaires et traitements	93 572	78 284	15 289	20
Charges sociales	32 992	28 273	4 719	17
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	18 029	18 623	-593	-3
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		-55 182	55 182	100
Dotations aux provisions				
Autres charges	1	55 191	-55 190	-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 384 400	7 214 110	-829 710	-12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	335 629	399 480	-63 851	-16
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				



⁽¹⁾ Dont produits afférents à des exercices antérieurs
⁽²⁾ Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

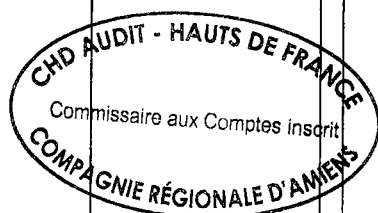
100165 - SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Du 01/01/2020 au 31/12/2020



	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	10 378	13 873	-3 495	-25
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	10 378	13 873	-3 495	-25
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-10 378	-13 873	3 495	25
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	325 251	385 606	-60 355	-16
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	2 062	2 697	-635	-24
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 062	2 697	-635	-24
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		2 840	-2 840	-100
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		2 840	-2 840	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 062	-143	2 205	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	87 714	104 187	-16 473	-16
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 722 091	7 616 287	-894 196	-12
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 482 492	7 335 011	-852 519	-12
Bénéfice ou Perte	239 599	281 277	-41 678	-15



Dont produits concernant les entités liées
Dont intérêts concernant les entités liées

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Événements postérieurs à la clôture

En date du 11 mars 2020, l'OMS a reconnu la pandémie de Covid-19. L'état Français a promulgué l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020.

Ces évènements ont eu des impacts forts sur l'économie du territoire et sur les comptes annuels ici présentés.

Cette annexe Covid-19 présente :

- D'une part, les principaux impacts pertinents de l'évènement Covid-19 sur les comptes de l'exercice ici arrêtés ;
- Et d'autre part, les évènements post-clôture relatifs au Covid-19.

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020.



Désignation de l'entreprise **SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION** Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
					1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	3 300	KE		KF			
CONSTR.	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]				KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]				KM		KN		KO		
		Installations gales, agencs*, aménagts des constructions		[Dont Composants M2]				KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]				KS	821	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	7 509	KW		KX		
		Matériel de transport *						KY	67 661	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	24 116	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	100 108	LO		LP			
	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
	Autres participations						8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières						IT	54 752	IU		IV	3 258		
TOTAL IV						LQ	54 752	LR		LS	3 258			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	158 159	ØH		ØJ	3 258			

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
		par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		
		1	2	3	4
	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO	LV	LW	IX
Terrains		IP	LX	LY	LZ
Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
	Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
	Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML
Autres immobi-lisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers	II	MM	MN	MO
	Matériel de transport	IV		MQ	MR
	Matériel de bureau, mobilier informatique, mobilier	IX	MS	MT	MU
	Emballages récupérables et divers *		MV	MW	MX
Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
TOTAL III		IY	NG	NH	NI
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ
Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G
TOTAL IV		I3	NJ	NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL	ØM

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☐ *CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
ais d'établissement et c développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
utres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1 944	PF	1 356	PG		PH	3 300
terrains		PI		PJ		PK		PL	
onstrutions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	821	QA		QB		QC	821
Autres	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	5 208	QE	783	QF		QG	5 991
	Matériel de transport	QH	43 919	QI	13 373	QJ		QK	57 292
mobilitisations	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	18 857	QM	2 517	QN		QO	21 374
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
		QU	68 804	QV	16 673	QW		QX	85 477
TOTAL III		ØN	70 748	ØP	18 029	ØQ		ØR	88 777
TOTAL GENERAL (I + II+ III)									

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
is établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
res Immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
rrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Sur sol propre		Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Inst. gales,agenc et am. divers		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
t. techniques t. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Inst.gales,agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Mat.bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
d'acquisition de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
total général I + II + III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
l général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
is d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
mes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise							SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION		Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
CONSTITUTION D'IMPAYÉS	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quiniques H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
CONSTITUTION D'IMPAYÉS	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	- corporelles	6E		6F		6G		6H		
	- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
Sur stocks et en cours		6N				6R		6S		
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W		
Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE		UF				
			- financières	UG		UH				
			- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières			UT	58 010	UV		UW	58 010	
	Clients douteux ou litigieux			VA						
	Autres créances clients			UX	660 483		660 483			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI						
	Personnel et comptes rattachés			UY	86		86			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	16 474		16 474			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	6 836		6 836			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	6 873		6 873			
		Divers		VP						
Groupe et associés (2)			VC							
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 414		1 414				
Charges constatées d'avance				VS	453		453			
TOTAUX				VT	750 629	VU	692 620	VV	58 010	
(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	572 332	572 332			
Personnel et comptes rattachés		8C	9 068	9 068			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 478	9 478			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	42 656	42 656		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	890	890		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	1 184	1 184			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	17 762	17 762			
Créance représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Charges constatées d'avance		8L					
TOTAUX		VY	653 371	VZ 653 371			
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD			

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION												Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	TOTAL II	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	281 277				ZD	281 277					
	Prélèvements sur les réserves	ØE					ZE						
	TOTAL I	ØF	281 277				ZH	281 277					
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail) J7						YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	3 964					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8					10 388	XQ	10 388					
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	29 638					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	506 007					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						ZJ	549 997					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	4 407					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	1 134					
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						YX	5 541					
T. V. A.	- Montant de la T. V. A. collectée						YY	1 317 946					
	- Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	694 969					
	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2020)						ØB	85 714					
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%					
	- Numéro de centre agréé * XP												
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0 ZR												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
	GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL							
		Plus-values à 19 % JM		Imputations JC									
Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO									
		Plus-values à 19 % JP		Imputations JF									
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ											

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



100165 - SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

COMPTES DE REGUL - PASSIF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020



CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 017
Dettes fiscales et sociales	19 266
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	115 283



CAPITAL SOCIAL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	760,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	760,00	10,00

